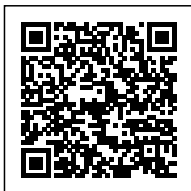


LES SITES NRP-FINANCE.COM - NRPFINANCE.COM

Category: [Placement, épargne](#)

Tag: [Enquête](#)



Le nom de domaine nrp-finance a été enregistré le 21/07/2021. Il est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 21/01/2022. Il a été usurpé l'identité d'une société réelle. Nous avons constaté l'existence du site nrpfinance.com qui usurpe l'identité d'une société norvégienne.

Les sites internet

Le site nrpfinance.com

Il a été créé le 11/03/2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/nrpfinance.com>

Le site nrp-finance.com

Il a été créé le 21/07/2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/nrp-finance.com>

Nos recherches

Le site nrp-finance.com n'est pas accessible. Cette opacité doit être un des critères qui doit vous faire fuir !

Il est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 20/01/2022.

<https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/protger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde>

Par contre, nous avons pu identifier un site ouvert sous le nom nrpfinance.com. Nous vous communiquons nos recherches ci-dessous.

La page accueil :

Nous la publions ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/01/La-page-accueil-du-site-nrpfinance.pdf>

La charte graphique s'inspire fortement de la page accueil du VRAI SITE

<https://www.nrp.no/>

Les chiffres du site frauduleux sont sans commune mesure par rapport au VRAI SITE.

Nous publions la page "nous choisir" :

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/01/La-page-nous-choisir-du-site-nrpfinance.pdf>

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 09 77 29 07 25

Il s'inscrit dans une série intéressante :

ebk-online.com	09 77 29 07 16
easybk-direct.com	09 77 29 07 16
ebk-online.com	09 77 29 07 17
ebk-online.com	09 77 29 07 18
easybk-direct.com	09 77 29 07 18
nrpfinance.com	09 77 29 07 25

Le numéro 44 79 89 95 43 67

Le numéro 41 22 53 91 383

Le numéro 49 30 89 95 40 71

Le numéro 34 67 89 10 770

Il est à noter que l'adresse mail de contact utilise le nom de domaine nrp-finance.com

service.administratif@nrp-finance.com

Les produits

Le site propose de faire du trading. Nous publions plusieurs articles de ce site :

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/01/La-page-nos-instruments-du-site-nrpfinance.pdf>

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/01/La-page-type-de-compte-du-site-nrpfinance.pdf>

Nous publions ci-dessous les conditions générales :

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/01/Les-conditions-generales-du-site-nrpfinance.pdf>

Nous sommes perplexes sur la loi applicable. Nous avons extrait cet article qui n'a pas grand sens.

"LOI APPLICABLE : Ces Conditions et toute action y relative sont régies par la loi de Londres (Angleterres) applicable. Tout litige relatif à ce qui précède sera résolu uniquement dans "les tribunaux d'État ou fédéraux situés à Londres (Angleterres)."

Nous n'aurions pas mis de "s" à Angleterres". Par ailleurs, les tribunaux fédéraux à Londres doivent être difficiles à trouver !

Les informations juridiques

Il est indiqué que le site appartient à la société norvégienne NRP Finans AS. Il est précisé qu'elle a

les autorisations nécessaires. Il s'agit en fait d'une usurpation d'identité. Cette société gère un site dont vous nous communiquons le lien :

<https://www.nrp.no/>

Il est bien sur en norvégien et en anglais. Il n'existe pas de version française.

Conclusion :

Ces sites appartiennent aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur les sites cités dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Vous trouverez dans le lien ci-dessous l'enquête faite par le télégramme de Brest

<http://adcfrance.fr/sinformer/medias/articles-de-presse/>

L'article paru sur le site de france info suite au journal télévisé du 20H de France 2 du 17 février est intéressant :

https://www.francetvinfo.fr/economie/votre-argent/livret-a/video-livrets-allechants-sur-internet-attention-aux-escrocs_4300867.html

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

